École au Cœur-des-Collines

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Assemblée générale annuelle

10 septembre 2020

19h30

Immeuble La Pêche

SONT PRÉSENTS :

Mesdames : Amélie Bazin
Chantal Matthews
Lisa Swain
Vicky Joanisse
Carolanne Beausoleil
Kim Proulx
Stéphanie Dion
Christine Lafrenière

Messieurs :
Benoît Philippe

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Monsieur Adam Gagnon, directeur

Mot de bienvenue de la part de monsieur Benoit Philippe.

1.1 MOT DE LA DIRECTION

Monsieur Adam Gagnon souhaite la bienvenue aux parents et les remercie de leur participation et leur implication dans l'école.

Il mentionne le début d'année assez intense mais qui se passe super bien. L'enseignement n'est pas évident avec toutes les contraintes cependant, les élèves sont heureux. Dans la bulle de classe, les élèves s'adaptent bien et trouvent ça chaleureux.

La direction est consciente que les parents reçoivent des tonnes de courriels mais ce n'est pas évident car, il y a beaucoup d'informations à diffuser.

La situation évolue de jour en jour et certains cas se déclarent. L'école est prête à toute éventualité. Le protocole a été établi et sera suivi. Si un cas est déclaré dans une classe, seule la classe sera confinée. C'est plus facilitant dans toute l'organisation.

En ce qui concerne l'agrandissement, les travaux sont débutés avec l'élaboration des plans qui ont été approuvés au Ministère. Lorsque le plan sera final, il sera partagé avec l'ensemble des parents.

L'école a besoin de plus de monde, davantage de surveillants au dîner. La tâche est donc plus complexe. Alors, si certains membres connaissent des gens qui seraient intéressés, svp nous en informer.

1.2 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président du conseil d'établissement de l'année scolaire 2019-2020, monsieur Benoît Philippe, accueille les personnes présentes et débute la séance à 19h46.

1.3 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

AG-20-21-#01

IL EST PROPOSÉ PAR madame Amélie Bazin que l'ordre du jour soit adopté tel quel.

Adoptée à l'unanimité
AG-20-21-#01

1.4 DÉSIGNATION D'UN OU D'UNE SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

AG-20-21-#02

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Kim Proulx que madame Christine Lafrenière soit la secrétaire d'assemblée.

Adoptée à l'unanimité
AG-20-21-#02

1.5 LECTURE ET ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 12 SEPTEMBRE 2019

Suivi à faire pour la traverse pour le Mashado.

IL EST PROPOSÉ par madame Amélie Bazin que le compte-rendu de l'assemblée générale du 12 septembre 2019 soit adopté.

Adoptée à l'unanimité
AG-20-21-#03

AG-20-21-#03

1.6 LECTURE ET ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL 2019-2020 DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Le président du conseil d'établissement, monsieur Benoît Philippe, présente le rapport annuel. De plus, il félicite le personnel de l'école pour leur adaptation lors de la pandémie.

Monsieur Adam Gagnon propose qu'on envoie le rapport, une fois adopté, à tous les parents et qu'il soit mis sur le site de l'école.

IL EST PROPOSÉ par madame Vicky Joanisse que le rapport annuel 2019-2020 soit accepté tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité
AG-20-21-#04

AG-20-21-#04

1.7 NOMINATION D'UN(E) PRÉSIDENT(e) ET D'UN(E) SECRÉTAIRE D'ÉLECTION

IL EST PROPOSÉ par Kim Proulx que le président de l'élection soit monsieur Adam Gagnon et que le secrétaire soit madame Christine Lafrenière.

Adoptée à l'unanimité
AG-20-21-#05

AG-20-21-#05

1.8 ÉLECTION DES PARENTS-MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2019-2020

- **Immeuble Ste-Cécile : 1 poste de 2 ans**

  Cette personne a été nommée pour combler le poste :

  ✓ Madame Chantal Matthews. Cette dernière accepte.

IL EST PROPOSÉ par madame Kim Proulx que madame Chantal Matthews soit la représentante au Conseil d'établissement pour l'immeuble Ste-Cécile.

Adoptée à l'unanimité
AG-20-21-#06

AG-20-21-#06

- **Immeuble La Pêche : 2 postes de 2 ans**

  Ces personnes ont été nommées pour combler les deux postes :

  ✓ Madame Stéphanie Dion.
  ✓ Madame Kim Proulx.

Les deux acceptent.

IL EST PROPOSÉ par madame Vicky Joanisse que mesdames Stéphanie Dion et Kim Proulx soient les représentantes au Conseil d'établissement pour l'immeuble La Pêche.

Élues par acclamation
AG-20-21-#07

AG-20-21-#07

1.9 ÉLECTION DES PARENTS SUBSTITUTS-MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2019-2020

Monsieur Adam Gagnon tient à souligner que le rôle des substituts est défini dans les règles de la régie interne.

Mesdames Vicky Joanisse, Carolanne Beausoleil et Lisa Swain sont intéressées à être parents substituts.

IL EST PROPOSÉ par madame Vicky Joanisse que mesdames Vicky Joanisse, Carolanne Beausoleil et Lisa Swain soient les parents substituts du Conseil d'établissement de l'École au Cœur-des-Collines.

Adoptée à l'unanimité
AG-20-21-#08

AG-20-21-#08

1.10 ÉLECTION DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS DU CSSPO POUR UN MANDAT D'UN AN

Comme certains membres sont absents, il a été décidé d'attendre à la prochaine rencontre pour élire le représentant au comité de parents du centre de services scolaires des Portages-de-l'Outaouais.

IL EST PROPOSÉ par madame Kim Proulx d'attendre la prochaine rencontre.

Adoptée à l'unanimité
AG-20-21-#09

AG-20-21-#09

1.11 ÉLECTION DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ EHDAA DE LA CSPO POUR UN MANDAT D'UN AN

Une lettre sera envoyée à tous les parents et les personnes ayant un enfant qui a un plan d'intervention. Ils pourront soumettre leur candidature.

1.12 CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE D'ADMINISTRATION

La mise en candidature s'étend jusqu'au 18 septembre 2020.
Ce conseil consiste en une rencontre par mois et cela remplace le conseil des commissaires. Les parents ont plus de pouvoir quant au niveau décisionnel.
C'est important qu'il y ait quelqu'un pour représenter le rural.

1.13 ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS (OPP)

Madame Amélie Bazin explique ce qu'est l'OPP. Elle poursuit en expliquant qu'il y aura encore cette année des campagnes de financement. Monsieur Adam Gagnon confirme qu'on peut reprendre les repas « pizza ». Grâce aux différentes campagnes de financement, on ne demande plus d'argent pour les activités et sorties. L'OPP organise des ventes d'articles qui encouragent les organismes de la communauté. Les structures gonflables font partie également d'une campagne de financement très appropriée. Plusieurs heures de travail sont exigées pour la gestion, l'organisation, etc. On veut améliorer les choix des activités. Le compte bancaire de l'OPP reste d'année en année. C'est cumulatif. L'OPP s'implique également lors des semaines spécifiques (des enseignants, du service de garde).

Maintenant, on a passé au paiement Interac et au système informatique pour la cueillette des commandes pour les dîners pizza.

Le travail d'équipe est priorisé.

Madame Amélie Bazin termine en invitant les parents à communiquer avec elle s'ils désirent s'impliquer dans les différents projets de l'OPP ou qui ont des idées. Elle enverra un courriel à tous les membres du conseil d'établissement pour en expliquer les diverses tâches.

1.14 DE QUESTIONS

Madame Chantal Matthews demande ce qui va se passer avec les habits de neige et les bottes cet hiver? Monsieur Adam Gagnon explique qu'en ce début d'année scolaire, il n'y a pas eu de rassemblement et que l'usage des casiers n'a pas commencé. Par contre, il confirme que les casiers seront utilisés. Un certain enseignement doit être fait afin de respecter toutes les contraintes émises par Santé publique.

Madame Kim s'informe concernant les critères sanitaires exigés dans la classe pour les enseignantes.
Monsieur Adam Gagnon affirme que, selon les règles, l'enseignante enseigne à 2 mètres sans masque mais à moins de 2 mètres, elle doit porter la protection oculaire et le masque de procédure.
Les enseignantes du préscolaire doivent porter le tout en tout temps.

Madame Carolanne Beausoleil se pose des questions concernant les gâteaux de fête qui doivent être achetés et non pas faits maison quand les enfants peuvent apporter des jouets de la maison. On spécifie que les jouets sont à connotation personnelle mais la nourriture qui doit être partagée se doit d'être emballée individuellement.

Concernant le lavage des mains, on parle de savon et eau ainsi que le désinfectant à 70% d'alcool. Il y a des moments où la salle des toilettes est privilégiée pour le lavage des mains. De plus, il y a du désinfectant à l'entrée de chaque classe.

Monsieur Benoit Philippe revient sur des propos qui ont été lus sur les réseaux sociaux quant au transfert des élèves de Ste-Cécile et de La Pêche.

Le service de garde fonctionne de façon « école » même s'il y a deux immeubles. Avant, l'ouverture se faisait à Ste-Cécile. Maintenant, c'est à La Pêche car il y a plus d'élèves à cet immeuble. Des parents s'inquiètent de la contamination possible en traversant d'un immeuble à l'autre. Il est à spécifier que les enfants ne sont pas mêlés et respectent la même bulle de classe. La structure exigée par Santé publique est respectée. Un envoi explicatif du fonctionnement du service de garde sera envoyé à tous les parents.

Est-ce que Facebook peut être plus utilisé? Il pourrait être plus exploité, suggestion de madame Kim Proulx.

Quant au déroulement du service de garde, les règles dictées par le Ministère doivent être respectées et suivies mais certaines décisions peuvent être prises localement pour mieux faciliter le fonctionnement de notre milieu rural.

1.15 DATES DES RÉUNIONS

Voici les dates proposées par la direction :

- **6 octobre 2020**
- **23 février 2021**
- **1er décembre 2020**
- **6 avril 2021**
- **15 juin 2021**
- **19 janvier 2021**
- **25 mai 2021**

IL EST PROPOSÉ par Kim Proulx d'accepter les dates suggérées.

Adoptée à l'unanimité
AG-20-21-#10

AG-20-21-#10

1.15 CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin.

IL EST PROPOSÉ par madame Vicky Joanisse que l'assemblée générale se termine. Il est 21h06.

Adoptée à l'unanimité
AG-19-20-#11

AG-20-21-#11

Christine Lafrenière
Secrétaire de la réunion